



Swissline

Exécution Swissline des barres ≥ 6.0 mm

Qu'est-ce que l'exécution Swissline

L'exécution Swissline des barres ≥ 6.0 mm offre en plus de l'exécution standard, des contrôles de qualité supplémentaires et le marquage de chaque barre.

- I. Contrôle ultrasonique
- II. Identification par marquage
- III. Contrôle de mélange de matières
- IV. Dégraissage

Contrôle anti-fissure aux ultrasons

Toutes les barres ≥ 6.0 mm sont soumises à un contrôle anti-fissures aux ultrasons. Ce contrôle est conforme aux exigences de la norme AMS 2154A.

- Barres $> \varnothing 12.7$ mm: selon AMS 2630B
- Barres $\leq \varnothing 12.7$ mm: selon AMS 2632A

Contrôle de mélange de matières

Toutes les barres sont contrôlées pour prévenir un mélange éventuel de matières. Ce contrôle est fait selon un procédé par courants de Foucault.

Identification Marquage

Toutes les barres sont marquées individuellement à leur extrémité pointée. Ce marquage donne les informations suivantes: voir photographie

- Diamètre: p.ex. $\varnothing 7.0$ mm
- Tolérance: p.ex. ISO h5
- Numéro matière: p.ex. 1.4197

Seules les barres ≥ 6.0 mm sont marquées.



Dégraissage

- Toutes les barres sont dégraissées.